



**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École des Deux-Moulins**

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES  
ÉCOLE DES DEUX-MOULINS**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement tenue le  
29 mars 2023 à 18 h 30 dans le local 150 de la bâtisse Parc-Orléans

**ÉTAIENT PRÉSENTS-ES**

Madame Isabelle L'Écuyer, membre parent bâtisse Parc-Orléans  
 Monsieur Steeve Parent, membre parent bâtisse Parc-Orléans  
 Madame Marie-Pierre Lanthier, membre parent bâtisse Parc-Orléans  
 Madame Monica Auclair, membre parent substitut bâtisse Parc-Orléans  
 Madame Isabelle Lacroix, membre du personnel enseignant bâtisse Parc-Orléans  
 Madame Isabelle Desgagnés, membre du personnel enseignant bâtisse Parc-Orléans  
 Madame Rosa-Neira Durand, classe principale au service de garde bâtisse Parc-Orléans

Madame Julie Villeneuve, membre parent bâtisse du Rucher  
 Madame Marie-Noël Moffet-Bédard, membre parent bâtisse du Rucher  
 Madame Marie-Ève Gélinas, membre parent bâtisse du Rucher  
 Madame Isabelle Ringuette, membre du personnel enseignant bâtisse du Rucher  
 Madame Claudine Paquet, membre du personnel enseignant bâtisse du Rucher  
 Madame Nancy Hurens, technicienne au Service de garde bâtisse du Rucher  
 Madame Sarah Malenfant, membre du personnel de soutien bâtisse du Rucher

Madame Laurie Bellevance-Deshaies, membre du personnel non enseignant

**ÉTAIENT ABSENTES**

Madame Sophie Massé, membre parent bâtisse Parc-Orléans  
 Monsieur Patrick St-Hilaire, membre parent bâtisse du Rucher  
 Madame Geneviève Doré, parent membre de l'OPP

**PARTICIPAIENT ÉGALEMENT**

Monsieur Martin Lavallée, directeur  
 Madame Nadia Roy, directrice adjointe



**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École des Deux-Moulins**

Madame Marika Bernier, membre de la communauté Patro de Charlesbourg  
 Monsieur Patric Gaudreau, membre de la communauté Loisirs Bourassa

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Madame Julie Villeneuve, présidente, constate le quorum et souhaite la bienvenue à tous.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Madame Julie Villeneuve fait la lecture de l'ordre du jour. Deux modifications sont proposées :

- L'ajout d'un crochet au point 7, dans la colonne consultation et;
- L'ajout d'un point sur le déneigement au bâtiment du Rucher dans le point 14.

Madame Julie Villeneuve, présidente, propose que l'ordre du jour de la séance du Conseil d'établissement soit adopté tel qu'amendé.

**CÉ # 22-23-21**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 31 JANVIER 2023**

Les membres mentionnent avoir pris connaissance du procès-verbal. Celui-ci est conforme aux propos.

Madame Julie Villeneuve, présidente, propose que le procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement du 31 janvier 2023.

**CÉ # 22-23-22**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



**Procès-verbal**  
**du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**de l'École des Deux-Moulins**

**4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 31 JANVIER 2023**

**SUIVIS EFFECTUÉS:**

- Activité de sensibilisation a été offerte aux membres du personnel du service de garde.
- L'OPP a publié les dates de l'INFO-PARENTS
- Les écouteurs ont été achetés.
- Une demande GRDS a été faite pour faire abaisser le panier extérieur à Parc-Orléans.

**SUIVIS EN SUSPENDS :**

- Révision des règles de vie de l'école au regard de la Politique alimentaire du CSS.

**5. PAROLE AUX PARENTS ET MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ**

Un parent de Parc-Orléans souligne le manque de sécurité du côté ouest et l'enjeu que cela représente pour les enfants à vélo. En réponse, il a été précisé que le corridor a déjà été étudié et qu'il faudrait passer par le 311 pour ensuite retransmettre le tout au conseiller municipal avec le numéro de demande. Il est également possible de s'adresser au conseil de quartier.

Un parent souligne le manque de signalisation concernant l'interdiction pour les véhicules de se stationner dans la cour d'école à du Rucher. Il est arrivé à plusieurs reprises, le jeudi soir, que des conducteurs traversent dans la cour d'école en faisant fi des enfants. Il est prévu qu'un trottoir soit aménagé, limitant ainsi l'accès à la cour d'école.

De plus, afin d'éviter la situation à l'avenir, l'activité du jeudi soir, à TBA, débutera à 18h30 à la prochaine saison, plutôt que 18h00.

Un parent souligne que des voitures se stationnent dans la piste cyclable et dans la traverse piétonne sur la 10<sup>e</sup> avenue. La réponse est à l'effet qu'il faut s'adresser au 311, en soulignant la force du nombre.



**Procès-verbal**  
**du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**de l'École des Deux-Moulins**

Informations des membres de la communauté :

- Le 31 mars aura lieu le cocktail bénéfique pour le Patro de Charlesbourg.
- Les inscriptions aux camps de jour du Patro et de TBA débuteront le 19 avril, à 12h.
- Il manque toujours 2 moniteurs à TBA
- Début des inscriptions pour la session du printemps à TBA.
- Utilisation des locaux de TBA pour le dîner des 6e année pour les préparer aux heures de repas au secondaire.
- On demande à ce que les informations pour l'inscription du Patro et de TBA soient envoyées aux parents.

**6. ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)**

- Retrait des sapins dans les 10 prochains jours
- Besoin espace de rangement pour 3 bacs dans une des bâtisses pour entreposer les décorations des sapins. SUIVI
- Info-parent: il y a eu des discussions entre un membre de l'OPP et la présidence à ce sujet.
- Il y aura un besoin de bénévoles, et de beaucoup de temps, pour l'activité du 19 juin à Parc-Orléans.
- L'OPP procédera à l'inscription à l'activité de paniers bios - École enracinée en mai pour 23-24.
- Question d'un parent de Rucher : Que se passe-t-il avec les collations fournies en après-midi, un enfant ce serait fait dire qu'il devait aller les chercher dehors ? La responsable du Service de garde invite le parent à communiquer avec elle à ce sujet.

**7. ÉTUDES DES DOSSIERS COURANTS**

**7.1 APPROBATION DES MERCREDIS PÉDAGOGIQUES AU PRÉ-SCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024 (Art. 87 & 89)**

Monsieur Martin Lavallée, directeur, propose de reconduire les « *Après-midis pédagogiques au préscolaire* » pour l'année scolaire 2023-2024.



***Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École des Deux-Moulins***

Il s'agit de reconduire le projet existant, soit de placer 14 après-midis au calendrier scolaire des élèves du préscolaire qui permettront aux enseignantes d'avoir un temps professionnel de qualité, notamment, pour planifier et préparer ainsi que se concerter et développer l'expertise propre au nouveau programme du préscolaire.

Afin de respecter le temps prescrit au Régime pédagogique des élèves du préscolaire pour libérer les 14 après-midis pédagogiques, il est proposé de reconduire l'horaire des élèves suivant : 7 h 55 à 11 h et 13 h à 14 h 45. De plus, cet horaire respecte le temps de travail prescrit dans la convention collective nationale des enseignants.

Les coûts de ce projet sont estimés à 4 000\$ afin de payer les éducateurs qui seront responsables des enfants lors de ces après-midis. Ainsi, aucun parent n'aura de frais à payer pour ce projet.

La présidence réitère la demande de préciser non seulement le thème des activités découvertes, mais également une description des activités prévues dans le formulaire d'inscription du service de garde de chaque après-midi.

Madame Marie-Pierre Lanthier propose l'approbation de la proposition de la direction de reconduire les « *Après-midi pédagogiques au préscolaire* » pour l'année scolaire 2023-2024.

**CÉ # 22-23-23**

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

**7.2 SUIVI AU BUDGET ANNUEL DE L'ÉTABLISSEMENT (Art. 96.24)**

Monsieur Martin Lavallée, directeur, fait un résumé de la situation budgétaire de l'école.

Voici les faits saillants à retenir :

- Nous pouvons anticiper un budget qui respectera les prédictions.
- Le coût du débarcadère est estimé à environ 200 000\$ plutôt que 255 000 \$





**Procès-verbal**  
**du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**de l'École des Deux-Moulins**

- Le projet « Aide à la classe » a été mise en place. Un bilan à cet effet sera fait au comité de direction, puis au CÉ.

**8. SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L'ÉCOLE**

Madame Julie Villeneuve nous présente les éléments suivants :

- Les membres du CÉ relèvent les points suivants :
- L'incident du manque de déneigement du trottoir sur la 60e Rue a été adressé.
- Les camions à bennes ne passeront plus à 7h30 le matin, sur la 60e rue.
- La ville de Québec a abordé l'école afin de savoir si elle était intéressée au projet-pilote des rues barrées aux alentours de la zone scolaire.
- Accès transports viable va reprendre la journée « à l'école sans ma voiture », le tout joint la formation offerte en mai. Un parent propose que la clinique d'ajustement de casque revienne lors de cet événement.
- Un parent apporte la mention qu'une directive sur comment débarquer les enfants à été transmise à l'école Chabot et les parents semblent s'y conformer. Réponse : Le débarquement est prévu avec le nouvel aménagement.
- Il ne pourra pas y avoir de 2e brigadier au coin de la 60e Rue et Nicolas-Giroux; le dénombrement n'a pas relevé un nombre assez important de véhicules.
- Il y aura un rondpoint au bout de la 60e Rue.

**9. COMITÉ DE LA COUR D'ÉCOLE**

M. Martin Lavallée fait le point sur la situation :

- Il y a eu un beau taux de participation au sondage : 200 parents/enfants et 55% du personnel.
- Il y a des enjeux de drainage du sol.
- Il y a eu une rencontre à ce propos au retour de la relâche et un livrable est prévu pour la semaine du 24 avril prochain.



*Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École des Deux-Moulins*

- À l'automne 2023, il y aura un appel de financement, mais le projet devra être connu avant de déposer une demande auprès de la Ville (Programme de contribution pour l'aménagement des parcs-écoles).
- Il y aura un espace prévu pour un support à vélo.
- Un plan provisoire est prévu dans la semaine du 24 avril.

**10. DOSSIER DE L'INTENSIFICATION DE L'ANGLAIS**

Une communication destinée aux parents concernant l'intensification de l'anglais devrait être transmise prochainement.

**11. INFORMATION DE LA RESPONSABLE DU SERVICE DE GARDE**

Les représentantes du Service de garde nous informent :

- À Parc-Orléans, une nutritionniste est venue au SDG pour en former le personnel notamment sur comment parler de nourriture, quoi faire lorsqu'un enfant refuse de manger, comment gérer les moqueries sur le poids, des ressources pour des ateliers culinaires, etc. La formation a été appréciée.
- Un membre du personnel souligne que la directive appliquée en matière de repas vient du Ministère et non du personnel.
- À Rucher, le personnel du SDG suivent les vidéos de formation.

**12. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENT**

Il n'y a pas de sujet traité à ce point.

**13. INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE**

Il n'y a pas de sujet traité à ce point.

**14. INFORMATION DE LA DIRECTION**

Mme Nadia Roy, directrice adjointe, présente un document d'informations concernant les classes à niveaux multiples.



**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École des Deux-Moulins**

Un membre du personnel souligne que le document ne prend pas en compte la réalité terrain, notamment les classes inter-cycles de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année qui apportent son lot d'enjeux.

Monsieur Martin Lavallée, directeur, explique qu'il y a un critère concernant le maintien des enfants dans leur milieu le plus possible.

**15. QUESTIONS DES MEMBRES**

Déneigement au bâtiment du Rucher

Un parent souligne que le chemin qui relie la cour d'école du Rucher au stationnement de la Terrasse Bon-Air est glacée. La direction a envoyé des photos continuellement au service déneigement. Il serait à propos de voir une solution avec la Ville de Québec puisque le deux-tiers du chemin est sur leur propriété.


La présidence demande à la direction de faire une demande auprès de la Ville afin qu'un aménagement temporaire soit apporté sur le passage piétonnier de Rucher en attendant les travaux de 2024.

**16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Madame Julie Villeneuve, parent Parc-Orléans, propose la levée de la rencontre à 20 h 37, secondée par Madame Isabelle Desgagnés.

CÉ # 22-23-24

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

  
Julie Villeneuve, présidente

  
Martin Lavallée, directeur

**PROCHAINE RENCONTRE : mercredi 3 mai 2023**